

HISTOIRE DE L'ILE-AUX-COUDRES

DEPUIS SON ÉTABLISSEMENT JUSQU'À NOS JOURS
AVEC SES TRADITIONS, SES LÉGENDES,
SES COUTUMES

Par M. l'abbé ALEXIS MAILLOUX

Vicaire-Général du Diocèse de Québec.

CHAPITRE TREIZIÈME

PERTES DE VIE D'UN CERTAIN NOMBRE DES
HABITANTS DE L'ILE-AUX-COUDRES PAR
SUITE DE LA NAVIGATION, ETC., ETC.

XIII

ELOI DUFOUR (1)

Les habitants de l'île-aux-Coudres avaient vu passer treize années sans avoir à déplorer d'autres morts dans les eaux du fleuve. La plaie ouverte dans tous les cœurs par la fatale disparition d'André Pedneau, commençait à se cicatriser, lorsqu'un autre malheur vint rouvrir cette plaie et plonger de nouveau l'île-aux-Coudres dans le deuil, les larmes et la désolation.

On ne comprendrait guère le motif de cette douleur de toute l'île-aux-Coudres à la nouvelle d'un malheur qui engloutit un de ses enfants dans les eaux, si on ne faisait attention que ceux qui habitent cette petite île se connaissent comme les enfants de la même famille, s'aiment, sont presque tous liés par des liens de parenté et s'intéressent vivement les uns aux autres. La population de l'île-aux-Coudres est, sous ces rapports, une population à part et singulièrement affectionnée à tout ce qui la regarde. Cet attachement qui les lie les uns aux autres fait que, si quelqu'un de l'île est en voyage sur l'eau, où tant de malheurs sont arrivés surtout dans la saison du printemps et dans celle de l'automne, chacun y prend part et s'intéresse à ce voyage. Si le temps devient mauvais, si la tempête s'élève, si ceux qui voyagent ont quelque danger à courir, tous en éprouvent de vives et profondes inquiétudes. Si le retour sur l'île est trop différé, on s'y livre aux alarmes, dans l'appréhension de quelque malheur. Le mot dont on se sert en semblables circonstances me paraît bien convenir à cette famille d'amis, de parents et de frères : *Nos gens retardent de revenir ! Ne serait-il pas arrivé quelque malheur ?* Et l'inquiétude s'empare de toute la population. Si le retour s'opère sans accident, la joie renaît dans tous les cœurs, car nos gens sont arrivés !

J'ai cru devoir faire cette remarque, avant de continuer le récit des malheurs arrivés aux habitants de mon île-aux-Coudres, parce qu'on aurait pu penser que je traçais des tableaux de fantaisie lorsque j'essaie de décrire la douleur qui s'empare de toutes les âmes quand quelqu'un des enfants de l'île-aux-Coudres a péri dans les eaux. Je reviens à mon récit.

Eloi Dufour, frère d'Augustin Dufour, encore vivant (1870), était un des petits fils de Gabriel Dufour, que nous avons appris s'être noyé en allant prendre la direction d'un bâtiment dans les eaux du Gouffre, entre les années 1770 et 1773.

Eloi Dufour était un jeune homme d'une grande vigueur et un très-habile navigateur. J'ajoute qu'il était obligeant envers tout le monde et sincèrement estimé par tous les habitants de l'île-aux-Coudres.

Il était capitaine d'une petite goélette, avec laquelle il voyageait d'ordinaire entre l'île et Québec. Au dernier voyage, il avait entré sa goélette dans le *havre du Palais*, le seul abri des navigateurs de Québec vers cette époque. Encore plus que d'ordinaire, il s'était empressé de terminer ses affaires pour retourner à l'île-aux-Coudres.

Le vent qui, pendant plusieurs jours, avait été contraire, changea tout à coup ; la marée allait baisser et tout annonçait

(1) Eloi Dufour était né le 24 du mois de décembre, en l'année 1797. Au 17 de septembre 1821, il n'avait pas encore accompli sa 24^e année.

un heureux retour sur l'île. Eloi Dufour embarqua sur sa goélette, fit lever l'ancre, commanda de monter les voiles et se mit de la partie, afin de ne point retarder son départ.

S'emparant d'une drisse pour étendre au vent une des voiles, il arriva que la poulie, du haut du mât où elle était fixée, s'en détacha tout d'un coup, et l'infortuné Eloi Dufour, qui y était comme suspendu, alla tomber les reins sur la lisse de la goélette et de là fut précipité dans les eaux, à une profondeur de huit à dix pieds. Le violent coup qu'il avait reçu aux reins et qui lui avait probablement fait perdre connaissance, l'empêcha de revenir à la surface. Il y trouva la mort. C'était le 17 du mois de septembre de l'année 1821.

L'équipage consterné jeta l'ancre et attendit avec anxiété que la marée eût baissé. On retrouva le corps d'Eloi Dufour, à l'endroit précis où il était tombé. Après une enquête, son corps fut placé sur le pont de sa goélette.

A la marée suivante, l'équipage désolé et n'ayant plus que le cadavre de son brave capitaine, hissa de nouveau les voiles, plaça le pavillon à mi-mât, en signe de deuil, et prit la route de l'île-aux-Coudres, où on était bien éloigné de soupçonner le malheur qui était arrivé.

Mais dès que la goélette approcha du rivage de l'île-aux-Coudres, la vue du pavillon de détresse fit naître les plus cruelles appréhensions. Il n'y avait pas moyen d'en douter, un malheur était arrivé. Et quand la famille Dufour apprit la mort si soudaine et si inattendue du capitaine de la goélette dont on ramenait le corps, on ne peut se faire une idée de sa désolation. Je me trouvais alors sur l'île, et je déclare n'avoir jamais été témoin d'une scène aussi douloureuse.

Cette fatale nouvelle se répandit dans un instant sur toute l'île et y causa des regrets d'autant plus profonds que la déplorable mort de ce jeune homme brave, intelligent, actif et d'une obligeance sans bornes envers tous ceux qui réclamaient ses services, y était moins attendue. J'assistai à sa sépulture et je vis la population entière de l'île au pied de l'autel, dans un morne silence et donnant les marques d'un profond chagrin. Eloi Dufour méritait ce témoignage de sympathie, et on le lui avait donné dans toute la sincérité des cœurs.

XIV

FRANÇOIS-XAVIER TREMBLAY (1)

Dix mois ne s'étaient pas encore écoulés depuis le jour de la mort regrettable d'Eloi Dufour, que l'île-aux-Coudres fut replongée dans le deuil et les larmes, par la mort d'un autre de ses jeunes gens, arrivée d'une manière aussi déplorable et aussi inattendue que celle du 17 septembre précédent.

Dans le printemps de 1822, François-Xavier Tremblay, frère de M. Godfroy Tremblay, ancien curé de Sainte-Agnès, s'était chargé de conduire une goélette à la place d'un des navigateurs de l'île-aux-Coudres. Déjà il avait fait plusieurs voyages à Québec comme capitaine de cette goélette. Tout avait bien réussi et les voyages avaient été prompts et heureux. Il y avait, dans ces succès, plus qu'il ne fallait pour encourager le jeune François-Xavier à continuer cette navigation. Voici d'abord ce qui lui arriva avant son départ de l'île, où, quelques jours plus tard, on ne devait y apporter que son corps inanimé.

Je ne crois pas aux *pressentiments* jusqu'au point d'y mettre une entière confiance. Je suis cependant assez porté à regarder comme dignes d'attention certaines terreurs et appréhensions qui viennent saisir l'esprit d'une personne, la plangent dans un malaise incroyable, et lui font appréhender d'entreprendre soit un voyage, soit une affaire quelconque. Il me semble que ce ne serait pas trop accorder à la créature humaine, en lui faisant une part de l'instinct de certains animaux

(1) François-Xavier Tremblay était né le 11 février 1798. A l'époque de sa mort, il était âgé de 24 ans 5 mois moins 4 jours.

qui prévoient les tempêtes, les changements subits dans le temps, et nous donnent des marques assurées de cet instinct en se cherchant un abri.

Quoi qu'il en soit de cette opinion, dont je suis très-éloigné de faire un motif de superstition déraisonnable, ou de lui donner plus d'importance qu'elle ne mérite, voici ce qu'éprouva le jeune François-Xavier Tremblay avant son départ de l'île pour son dernier voyage. Je tiens ceci de M. Godfroy Tremblay, son frère.

Le jour qui précéda celui de son départ pour Québec, ayant tout mis en ordre à bord de sa goélette, le jeune François s'était rendu dans sa famille pour y passer la nuit. Le lendemain, il se leva de grand matin, et la première parole qu'on entendit sortir de sa bouche, ce fut qu'il lui en coûtait infiniment d'entreprendre ce voyage, par la pensée qu'il lui serait fatal. Agité d'une manière inaccoutumée, il marchait, s'arrêtait, sortait à la porte, rentrait dans la maison, sortait de nouveau, regardait le ciel, la mer, d'où venait le vent. Et le visage abattu, la désolation dans l'âme, il ne pouvait se résoudre à se rendre à sa goélette pour s'y embarquer. Le pauvre jeune homme faisait vraiment pitié. Encouragé par sa famille qui lui disait de ne pas s'amuser à ces vaines craintes, il se décida enfin à partir après avoir fait les plus grands efforts. Mais que son départ fut triste ! et triste son éloignement de la maison paternelle ! Le jeune Tremblay sortit lentement de la maison, puis la tête baissée et à pas lents il s'éloigna de ceux qu'il ne devait plus jamais revoir. Et chose qui étonna sa famille, c'est qu'à plusieurs reprises, il s'arrêtait, se tournait vers la maison de ses parents, la regardait pendant quelque temps, puis faisant quelques pas, il se retournait de nouveau, et semblait lui adresser d'éternels adieux.

Quand il fut hors de vue, sa famille ne pouvait revenir de l'étonnement qu'un tel départ lui avait causé. Il y avait certainement de quoi s'étonner, car le jeune Tremblay, qui aimait beaucoup la navigation, était toujours parti de la maison paternelle fort joyeux et fort content, avant ce jour. Cependant, comme sa famille était pleine de confiance en Dieu, elle finit par éloigner les craintes qui s'étaient emparées d'elle, et se confia à la garde de la Providence, qui veillait sur ce jeune homme.

François-Xavier Tremblay se rendit heureusement à Québec, où il arriva un samedi. Le lendemain, dimanche, ayant recommandé à son équipage le soin de la goélette, il se rendit à la cathédrale pour entendre la grande messe. La grande messe finie, il revint aussitôt au quai pour embarquer à bord de sa goélette. La marée était haute. La goélette qu'il était chargé de conduire n'avait qu'une très-petite chaloupe de bord ; c'était un véritable instrument de malheur. Tremblay appela, et un des matelots de sa goélette, qui avait l'habitude d'avaloir, parfois, trop de liqueurs fortes, s'embarqua péniblement dans la petite chaloupe et se rendit au quai. Il est probable que Tremblay ne s'aperçut pas que cet homme avait trop pris de boisson, car il n'eut pas risqué ainsi sa vie, ou se serait chargé de conduire lui-même la chaloupe. Il se plaça en avant et le misérable buveur se mit en arrière avec une rame, pour gagner la goélette à la *goudille*. Mais à peine était-il éloigné du quai d'une vingtaine de pas, que sa rame échappa de l'enfoncement qui devait la retenir ; les jambes amollies par l'action de la boisson et la tête trop chargée de ses vapeurs, ce malheureux ne put garder l'équilibre. Il alla tomber sur un des bords de la petite chaloupe, et la fit renverser *sens dessus dessous*. Par malheur, il n'y avait personne sur le quai pour aller à leur secours. Après être revenu trois fois à la surface de l'eau, l'infortuné Tremblay s'y enfonça de nouveau pour y demeurer : il y avait trouvé la mort dont tant de pressentiments l'avaient averti avant son départ de l'île-aux-Coudres. Le malheureux qui avait été la cause de cette funeste catastrophe savait un peu nager. Il put se maintenir assez longtemps sur l'eau pour pouvoir attendre une chaloupe qui arriva près de lui au moment

où il allait disparaître. Un des hommes de cette chaloupe put le saisir par les cheveux à la longueur de son bras. On le tira à bord où on eut mille peines à le rappeler à la vie. Il était sauvé, mais son brave capitaine avait péri par suite de la hideuse boisson que le matelot avait trop bue en l'absence de son maître, pendant que celui-ci entendait la sainte messe. C'était le 7 du mois de juillet 1822, vers l'heure de midi.

A basse marée, on retrouva le corps du jeune Tremblay, comme, moins de dix mois auparavant, on avait trouvé celui de son ami, Eloi Dufour, tous deux noyés dans le *havre du Palais*. Un corps de juré constata le fait de cette déplorable mort. Le corps de François-Xavier Tremblay fut ensuite placé sur le pont de la goélette, et, trois jours plus tard, il fut amené à l'île-aux-Coudres.

Si la désolation avait été grande lors qu'y arriva le corps d'Eloi Dufour, cette seconde mort, suivie de si près de la précédente dont le chagrin n'était qu'assoupi, replongea les habitants de l'île dans une suprême désolation. Il y eut des larmes abondantes versées dans presque toutes les familles, si attachées à celle de l'admirable père de l'infortuné jeune homme. Mais qui pourrait se faire une idée de la douleur de sa famille, que le départ de Tremblay, accompagné de tant de terreurs, avait préparée à ressentir plus vivement le coup qui l'avait frappée !

Comme à la sépulture d'Eloi Dufour, toute la population de l'île se rendit à l'église à la suite du corps de l'infortuné noyé, pour y mêler ses larmes à celles de sa famille.

Le jeune François-Xavier Tremblay était la quatorzième victime de la navigation depuis l'année 1750, c'est-à-dire pendant l'espace de 72 ans.

XV

PIERRE-NOËL BOUDREAU (1)

Pierre-Noël Boudreau était le fils de Pierre Boudreau, un des patriarches de l'île-aux-Coudres. Il était frère de messire Pierre-Thomas Boudreau, l'ancien curé de l'île. Deux de ses frères avaient fait un cours complet d'études au Séminaire de Québec. L'un d'eux, Etienne Boudreau, a été notaire à Québec, l'autre, Louis Boudreau, était médecin.

Pierre-Noël, après avoir fait une partie de ses études au Séminaire de Québec, avait embrassé la profession de notaire comme son frère Etienne.

Après avoir été reçu, il revint à l'île-aux-Coudres, mais n'y trouvant pas à exercer sa profession, il était allé se placer entre la paroisse de Sainte-Anne du Nord et celle de Saint-Joachim, espérant y trouver de l'ouvrage.

Il n'y avait pas encore longtemps qu'il y vivait, lorsqu'un matin d'une nuit sombre et orageuse, on le trouva noyé dans la rivière Sainte-Anne.

Cette nouvelle mort, arrivée à un autre enfant de l'île-aux-Coudres, venant à la suite de deux autres qui se suivaient d'année en année, affligea profondément les habitants de l'île, qui pouvaient croire à une espèce de fatalité attachée à leur population, où l'on semblait condamné à périr dans les flots. Pierre-Noël Boudreau était un homme paisible, tranquille, sans malice et incapable de faire de la peine à qui que ce fût.

Ce qui affligea plus grandement sa famille, c'est que la mort de Pierre-Noël Boudreau était demeurée environnée de mystères qui donnèrent lieu à beaucoup de conjectures. Les uns ont cru qu'en voulant traverser le pont, pen lant cette nuit sombre et orageuse, il s'était trop approché du bord et était tombé dans la rivière. D'autres ont cru que, en voulant traverser, il aurait préféré passer à l'eau, et serait tombé dans une *souille* et s'y serait noyé. D'autres enfin, mais avec beaucoup de probabilité, ont pensé qu'il avait été jeté à l'eau par quelqu'un qui avait de la haine contre lui. Cette mort est donc restée en-

(1) Pierre-Noël Boudreau était né le 25 de décembre 1794. Il était dans sa 29^e année lorsqu'il périt. Il n'était point marié.